

**Évolution historique et conceptuelle des littératures
subsahariennes de langue française. Littérature
régionale, champ(s) littéraire(s), littératures
nationales.**

**Historical and conceptual evolution French-language
sub-Saharan literatures.
Regional literature, literary field(s), national
literatures**

MERDADI Nadjia *

Maître de conférences-HDR – Littératures afro-antillaises

Université Constantine 1-Mentouri

mnadjia94@yahoo.com

Reçu le 19 novembre 2022 Accepté le 30 novembre 2022 Publié le 31 décembre 2022

Résumé : L'évolution historique et conceptuelle des littératures subsahariennes de langue française est contrastée. Elles ont été décrites, depuis leur naissance dans le cadre des colonies de l'Afrique équatoriale et occidentale française, au début du XX^e siècle, comme une littérature régionale unifiée dans la proximité de la littérature française. Cette caractérisation régionale globale devait se prolonger au moment des indépendances (1960) et de la création d'États souverains. Critiques, historiens et pédagogues, en Europe et en Afrique, maintiennent jusqu'à nos jours l'illusion d'une littérature unique de l'Afrique subsaharienne de langue française sous les appellations génériques de « littérature africaine », « littérature francophone », de « champs littéraires africains » et champ « afro-francophone ». Jusqu'à nos jours, les tentatives de poser les fondements de littératures nationales, ne sont pas soutenues et l'apparition, ces dernières années, d'espaces littéraires nationaux subsahariens autonomes dans de rares histoires littéraires nationales (Mali, Côte d'Ivoire, Cameroun) reste prometteuse.

Mots-clés : littérature régionale africaine – littérature francophone – Littératures nationales – Espaces littéraires nationaux autonomes – champ(s) littéraire(s) africain(s).

Abstract:

The historical and conceptual evolution of French-language sub-Saharan literatures is contrasted. They have been described, since their birth within the framework of the colonies of French Equatorial and West Africa, at the beginning of the 20th century, as a unified regional literature in the proximity of French literature. This global regional characterization was to continue at the time of independence (1960) and the creation of sovereign states. Critics, historians and pedagogues, in Europe and in Africa, maintain until our days the illusion of a single literature of sub-Saharan Africa of French language under the generic names of "African literature", "French-speaking literature", of "African literary fields" and "Afro-Francophone" field. Until today, attempts to lay the foundations of national literatures are not supported and the appearance, in recent years, of autonomous sub-Saharan national literary spaces in rare national literary histories (Mali, Ivory Coast, Cameroon) remains promising.

Keywords: African regional literature – Francophone literature – National literatures – Autonomous national literary spaces – African literary field(s).

Introduction

Depuis les indépendances, l'histoire littéraire a-t-elle envisagé avec discernement la question de l'identité nationale des littératures de langue française des États d'Afrique subsaharienne, issus des possessions françaises de l'Afrique équatoriale et occidentale (AEOF) ?

Plus de soixante années après la fin des colonies, l'observation de l'historiographie littéraire subsaharienne montre la persistance d'une littérature régionale d'Afrique subsaharienne, devenue, au gré du temps, littérature francophone africaine. Des chercheurs, critiques et historiens, ont proposé dans une perspective socio-historique africaine et dans l'adaptation du concept de « *champ littéraire* » de Pierre Bourdieu une explication de l'émergence de littératures d'Afrique subsaharienne de langue française.

Quelle que soit son appellation, cette littérature unique a été portée par le discours pédagogique, appuyant celui d'historiens et de critiques.

Comme en Europe et au Maghreb, le nationalisme littéraire est pour les littératures subsahariennes de langue française un héritage français, à l'œuvre dans la littérature anticoloniale des années 1950. Fut-il assez prégnant pour favoriser aux indépendances des pays subsahariens de langue française un débat sur l'avènement et la reconnaissance de littératures nationales ? Il y a une difficulté à penser et à objectiver, en marge de la formation d'États nationaux indépendants d'Afrique subsaharienne, l'existence de littératures attachées singulièrement à leur pays, leur territoire et leur histoire.

L'écriture de l'histoire de ces littératures nationales devrait-elle souffrir de retard et de blocages répétés, effaçant leur dimension essentielle de représentation de leurs pays et de leurs sociétés ? L'unité des littératures subsahariennes ne peut se faire contre leurs identités et leurs personnalités.

1. Littérature régionale, littérature francophone, champs littéraire

L'avènement d'une littérature de langue française dans les pays de l'AEOF, étalé dans le temps du XIX^e, avec les publications des essais de l'abbé Boilat et de Panet, au Sénégal, au XX^e siècle, a été à la fois lent et disparate. Cette littérature aux auteurs venant d'histoires, de cultures et de territoires différents a été projetée par les historiens de la littérature coloniale française comme un ensemble homogène régional. Cette unité factice devait pourtant s'imposer au lendemain des indépendances. Qu'elle soit conçue, en France,

en Europe ou en Afrique, quel que soit le nom qu'elle leur donne, l'historiographie littéraire des nouveaux États d'Afrique francophone en ignore les identités et les sources nationales.

1.1. Littératures francophones

Cette littérature, de plus en plus nombreuse aux XX^e et XXI^e siècles, qui pouvait intégrer dans son bilan l'ample traduction de récits de tradition, connaissait d'un pays à l'autre un développement inégal. Au premier plan, en termes de structures et d'équipements indispensables à l'édition, la production et la diffusion du livre ; au second plan, relativement à l'absence ou à la fragilité de lectorats potentiels, liés aux politiques de scolarisation des États, sans lesquels aucune littérature n'est viable. Cependant, l'originalité de ces littératures locales d'Afrique subsaharienne francophone était déjà perceptible : dans la dernière phase de la période coloniale, les parcours d'écrivains des colonies françaises mettaient en évidence la puissance d'ancrages locaux, culturels, politiques et sociétaux. Exacerbait-elle, parfois, un arrière-fond politico-idéologique ? Dans les années 1950, il était possible d'identifier l'appartenance des écrivains à des territoires et à des spécificités politiques et culturelles. À titre d'exemple, rien ne pouvait, ainsi, joindre la trajectoire du romancier camerounais Mongo Beti, dénonçant dans ses œuvres la colonisation française, à celle du Guinéen Camara Laye, sans parti-pris politico-idéologique, résumant deux attitudes opposées face à l'Histoire présente. C'est le cas aussi de nombre d'écrivains dont les œuvres confortaient un attachement à une terre, une société et une identité, tout autant originelles qu'originales.

Cette situation vérifiable et objectivable, historiens et critiques n'en tiendront pas compte. Et à leur suite, les pédagogues. Comment concevoir et nommer dans les États d'Afrique subsaharienne de langue française des littératures portant dans leurs œuvres des histoires et des identités nationales face à la prévalence d'un schéma régional et globalisant hérité de la colonisation ? Au-delà de leurs capacités créatrices et de leurs moyens techniques et financiers, comment unir sous une appellation générique des littératures aux expériences diverses ? Ainsi, le Sénégal, qui disposait déjà à l'orée des années 1990 de dizaines d'auteurs et de centaines d'œuvres et Djibouti, qui ne pouvait se réclamer que de la poésie de William Joseph Farah Syad, la République démocratique du Congo (ex-Zaïre), le pays le plus fécond de l'Afrique francophone et le Rwanda et le Burundi, comme lui anciennes colonies belges francophones, qui ne comptaient pas à l'époque un seul auteur, où le phénomène littéraire a été tardif.

Les pays d'Afrique subsaharienne de langue française et leurs littératures se distinguaient par leurs potentialités éditoriales. L'abandon de la spécificité nationale de ces littératures au profit d'une littérature régionale unique et unifiée ou d'une littérature d'Afrique francophone retardait l'autonomisation culturelle d'États indépendants. Une « *littérature africaine francophone* », souvent projetée hors sol, a connu une réelle fortune dans le discours pédagogique, procédant souvent par simplification. Dans *La Littérature nègre* (1999), spécialement destinée à l'enseignement, Jacques Chevrier en circonscrit la création dans une mise en perspective de l'*oralité*, incarnation du lointain passé africain et de ses archaïsmes, et de l'*écriture française*, produit de la colonisation et facteur de la modernité :

À une civilisation de l'oralité se substituait [...] progressivement une civilisation de l'écriture dont l'émergence est attestée par l'apparition d'une littérature négro-africaine en langue française. Cette littérature, dont les premières manifestations remontent à 1921, s'est affirmée dans les années qui ont précédé l'accession à l'indépendance des États africains et elle s'est déployée dans plusieurs directions¹.

Déploiement de cette littérature « négro-africaine » ? En fait, un éparpillement sous le signe de l'unité. La lecture des parcours d'auteurs et d'œuvres, réunis sous la bannière d'une littérature francophone d'Afrique, succédant à la littérature régionale, devrait ainsi éviter les aspérités de l'histoire coloniale, puis celles des nouvelles nations. Malgré un retour aux contextes culturels et ethnographiques locaux, il a été difficile aux historiens et critiques de rechercher la possible assignation d'identités nationales des auteurs étudiés et de leurs œuvres, ni d'envisager leur reconnaissance par les États au moment des indépendances. Pour importantes et décisives qu'elles soient, les caractéristiques culturelles de chaque groupe social, livrées dans les littératures de l'ancienne AEOF, ne devraient-elles pas être éclairées dans le discours des pédagogues et des historiens sous l'éclairage des transformations souvent radicales qu'apportent le choc colonial ou les mutations des indépendances ?

Cependant, la perspective d'une littérature subsaharienne francophone sans frontières assertées triomphait. Le critique Xavier Garnier, rédigeant le chapitre sur le « roman africain » d'une synthèse de la « littérature francophone » destinée aux étudiants et aux enseignants-chercheurs des

¹ Jacques, Chevrier, *Littérature nègre*, Armand Colin, Paris, 1999, p. 7.

* Auteur correspondant Email : mnadji94@yahoo.com

Universités, en développait l'aspect unitaire² comme dans le passé colonial. Dans cet ouvrage, la réalité d'un « roman africain » unique n'est pas discutée et fondée méthodiquement. Il peut paraître outré que les romans du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) soient présentés et analysés, par les éditeurs et auteurs de l'ouvrage, indépendamment pour chaque pays, sans restreindre leurs horizons nationaux, malgré leurs histoires récentes. Pourquoi les romans sénégalais, maliens, ivoiriens, etc., ne seraient-ils pas autonomes à l'égal de ceux des pays du Maghreb ? Y a-t-il, pour l'historien et le pédagogue, un âge et une maturité qui ne seraient applicables que pour les littératures subsahariennes ? Dans une recherche thématique ultérieure, Garnier fondait comme objet d'étude le « *roman négro-africain*³ ».

Dans la pratique du pédagogue, de l'historien et du critique, le commentaire explicatif et descriptif de la « *littérature africaine* » s'attache aux thèmes choisis par des écrivains de sociétés et de vécus politiques contraires. Mais, dans un réflexe globalisant, l'intérêt de la diffusion scolaire de cette littérature subsaharienne de langue française est d'en sélectionner les auteurs édifiants, éligibles à la légitimité académique, rassemblés dans le même creuset : « *Tous ces auteurs (Senghor, Kane, Beti, Oyono, Laye) ont longtemps formé le "canon" littéraire francophone*⁴ ». Précisons : Senghor et Kane (auteur de l'inoubliable roman *L'Aventure ambiguë*, 1961), sont Sénégalais, Beti et Oyono, Camerounais, et Laye, Guinéen. Mais, l'homogénéité d'une « *littérature africaine* » de langue française, étrangère

² Xavier, Garnier, « Le roman africain », *In La littérature francophone. I. Le Roman*, S/D Charles Bonn et Xavier Garnier, Hatier, Aupelf, Uref, Paris, 1997, pp. 241-285.

³ Xavier, Garnier, *La Magie dans le roman africain*, PUF, Paris, 1999, p. 1.

⁴ Alain, Ricard, *Histoire des littératures de l'Afrique subsaharienne*, Ellipses, Paris, 2006, p. 91.

aux soubresauts sociopolitiques des nations, est défendue dans l'enseignement et dans la recherche. Il s'agit d'une homogénéité convenue et fictive comme l'a été, au XIX^e siècle, la *weltliteratur* de Goethe (1827) dont l'universalité s'arrêtait aux frontières connues de l'Occident. Au moment où se levaient de nouvelles nations africaines, affranchies du joug colonial, historiens et critiques d'Europe et d'Afrique objectivaient l'internationalisation de leurs littératures, avant même de concéder leur singularité nationale.

Imagine-t-on des écrivains d'Europe que tout sépare, à travers une ou plusieurs générations, de Marcel Proust (France) à Hermann Broch (Autriche), de Franz Kafka (Tchéquie) à Curzio Malaparte (Italie), de James Joyce (Irlande) à Thomas Mann (Allemagne), mais aussi Aldous Huxley (Angleterre), Jorge Semprun (Espagne), José Saramago (Portugal) saisis dans une même trame historique globale, loin des réalités sociopolitiques et culturelles qui ont engendrées leurs itinéraires d'écrivains et leurs œuvres ? Bien sûr, cela serait faisable, au seul profit d'une analyse comparative des littératures d'Europe, en justifiant des arguments de rapprochement précis. Charles Bonn et Xavier Garnier postulent précisément dans le projet pédagogique d'une « *francophonie littéraire* » le « *comparatisme nécessaire*⁵ ». Mais pourquoi avant de comparer ces littératures subsahariennes de langue française ne pas prendre acte de ce qui les spécifie dans chaque territoire, dans chaque culture, dans chaque nation ?

S'il n'y a pas dans la recherche universitaire d'histoire de la littérature européenne comme objet d'étude unique, occultant les littératures nationales, cette démarche globalisante, née de la colonisation, qui en porte l'esprit de

⁵ Charles, Bonn, Xavier, Garnier [éd.], *oc.* p. 11.

généralité, est admise pour l’Afrique et ses littératures dans les travaux d’historiens, de critiques et de pédagogues européens, suivis dans le même élan par leurs collègues africains. Tous, sur la même ligne pour produire et imposer relativement aux littératures subsahariennes de langue française les semblables valeurs pédagogiques.

1.2. Un champ littéraire africain

L’hypothèse d’un « *champ littéraire africain* », ou encore de la pluralité de « *champs littéraires africains* », a été largement discutée par les historiens et critiques des littératures subsahariennes de langue française, ainsi Georges Ngal⁶ (1994) et Josias Semujanga⁷. En 2001, les actes d’un colloque de l’APELA (Association pour l’étude des littératures africaines, Bruxelles, 1997), publiés sous la direction de Pierre Halen, Romuald Fonkoua et Katharina Städtler sous le titre *Les Champs littéraires africains*⁸ en exposent différentes thèses. En 2009, le chercheur-universitaire David K. N’Goran propose dans *Le Champ littéraire africain. Essai pour une théorie*⁹, une première confrontation « africaine » à la théorie de Pierre Bourdieu.

Jusqu’à quel point poser la théorie du champ comme un outil pertinent et décisif pour une littérature subsaharienne de langue française unique ? Quels en sont les lieux de convergence, comment elle s’est autonomisée dans son rapport aux autres configurations africaines (politique, culturelle,

⁶ Georges Ngal, *Création et rupture en littérature africaine*, L’Harmattan. Paris, 1994.

⁷ Josias, Semujanga, *Dynamique des genres dans le roman africain. Éléments de poétique transculturelle*. Paris : L’Harmattan.

⁸ Pierre, Halen, Romuald, Fonkoua et Katharina, Städtler [éd.], *Les Champs littéraires africains*, Karthala, Paris, 2001.

⁹ David K. N’Goran, *Le Champ littéraire africain. Essai pour une théorie*, L’Harmattan, Paris, 2005.

économique, religieuse, etc.) avec lesquelles elle interagit, quels en sont les acteurs reconnus, qui en ont établi, comme dans le champ bourdieusien « *lois et règles du jeu* » ? La faiblesse de cette construction réside dans l'absence au niveau subsaharien francophone de joueurs. Il est certain que l'Ivoirien Ahmadou Kourouma (1927-2003) et le Congolais Sony Labou-Tansi (1947-1995) n'ont pas écrit à partir de réalités sociopolitiques identiques, lorsqu'ils dénoncent les intrusions des pouvoirs politiques dans leurs pays. Le seul lien assignable entre Kourouma et Labou-Tansi, et aussi beaucoup d'écrivains d'« Afrique-sur-Seine » (Jacques Chevrier, Odile Cazenave), est le fait d'être édité en France, chez les mêmes éditeurs germanopratin.

Si des écrivains subsahariens de langue française édités en France, appartenant à des États différents, ont coexisté, c'est bien dans les marges du champ littéraire français, à l'intérieur d'un sous-champ littéraire africain, dans une position dominée, mais reproduisant à l'identique les conflits et compétitions de légitimités des auteurs sous l'arbitrage des instances du champ littéraire français. Les choses sont plus claires depuis la proclamation dans un manifeste d'écrivains de la littérature-monde en français¹⁰ où les littératures de langue française des anciennes colonies d'Afrique et du Maghreb relevant de l'édition germanopratin sont projetées comme des greffons de la littérature française, unies dans une périphérie de la France littéraire. Il convient d'indiquer que les littératures locales des pays subsahariens francophones, leurs auteurs et leurs œuvres édités en Afrique sont écartés du jeu, du sous-champ littéraire africain de Paris, et ne peuvent y prétendre.

¹⁰ Michel, Le Bris, Jean, Rouaud, *Littérature-monde en français*, Paris, Gallimard, 2007.

* *Auteur correspondant* Email : mnadjia94@yahoo.com

Est-il possible d'exploiter dans leur entièreté les outils théoriques proposés par Pierre Bourdieu dans sa théorie du champ¹¹ ? Pour autant que ce champ littéraire africain se situe clairement sur le sol africain et y implante une scène littéraire africaine dégagée de toute mainmise étrangère, principalement française, quelles réalités avérées peut-on y interroger ? Si l'on sait que le *marché du livre et de la littérature* est quasiment inexistant au niveau africain, que l'on relève l'extrême rareté de *structures éditoriales*, d'*impression* et de *diffusion* du livre, précisément en Afrique subsaharienne francophone, comment envisager l'*autonomie* et la *professionnalisation* de cette littérature africaine et sa relation à des sociétés africaines à la fois diverses et complexes ? Quels types de conflits abrite ce champ littéraire africain, entre acteurs dominants dotés de capitaux symboliques, les orthodoxes – qui sont-ils ? – et prétendants dominés dits « hérétiques » ? Pour quelles stratégies ?

Le champ littéraire n'est réputé autonome – dans une autonomie toute relative par rapport au champ politique – que lorsqu'il a défini ses acteurs institutionnels, lorsqu'il a délimité les frontières de leur actions et de leurs interactions et obtenu la pleine maîtrise de leur sanction. Qui dans le bouillonnement des littératures subsahariennes de langue française peut décréter la *légitimité* des œuvres et de leurs auteurs – si ce n'est Paris, instituant assez tôt les Grands Prix littéraires de l'AEOF, pendant la colonisation, leur substituant aux indépendances celui, mal nommé, de l'Afrique noire, sous l'égide de l'Association des écrivains de langue française (ADELF) ? Un simple regard sur la liste de jurés de ce prix, tous

¹¹ Pierre, Bourdieu, *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Minuit, Paris, 1992.

français, et d'auteurs consacrés (édités exclusivement en France), ne signale-t-il pas la permanence d'une emprise quasiment française et néocoloniale. L'Afrique littéraire francophone n'a pas quitté l'ornière du *centre littéraire* parisien. Il reste assez hâtif d'évoquer un champ littéraire africain (ou « afro-francophone ») ou des champs littéraires nationaux lorsque l'objectif le plus urgent serait d'édifier de manière pérenne des espaces littéraires nationaux répondant d'organisations propres aux États et aux sociétés indépendantes d'Afrique subsaharienne de langue française, dans la pleine participation de leurs acteurs aux orientations du travail littéraire ?

2. Penser des espaces littéraires nationaux ?

La littérature est inséparable de l'histoire des sociétés et de l'enfantement des nations. Si la naissance de jeunes nations républicaines dans les pays de l'AEOF a été actée dans des indépendances aux dates convenues avec la France, pays colonisateur, tout au long de l'année 1960 pour la majorité des nouveaux États, leurs littératures, même si elles furent déjà enracinées, comme au Sénégal, au Cameroun, en Côte d'Ivoire et en République démocratique du Congo, n'auront pas accédé au statut national. Cette dénationalisation, qui n'a pas été consentie par les États, reste un héritage de la colonisation.

Est-ce seulement pour des raisons pratiques, considérant la situation de chaque pays, que les historiens et critique de la période coloniale ont unifié les littératures d'Afrique subsaharienne francophone ? En 1999, s'exprimant devant la XVIII^e Biennale de la langue française à Ouagadougou (Burkina Faso), sous l'égide de l'Organisation internationale de la Francophonie,

l'universitaire burkinabè Salaka Sanou observait que : « *La littérature burkinabè, née avec le pays en 1962, à travers le roman de Nazi Boni intitulé Crépuscule des temps anciens, est donc jeune*¹² ». Cette jeunesse fut-elle aussi celle des littératures de plusieurs pays du continent ? Elle ne devrait pas empêcher l'affirmation de caractères nationaux.

2.1. Nationalisme littéraire et anticolonialisme

Dans la période contemporaine, la qualification « *nationale* » peut, en raison des fractures qu'ont vécues les États et les peuples d'Europe pendant les deux Guerres mondiale du XX^e siècle (1914-1918, 1939-1945), être négativement interprétée, voire même rejetée. Pourtant, l'idée de « nationalisme », appartient à l'Europe, particulièrement la France, où elle s'est développée dans une longue maturation depuis la fondation de l'État français, en 1696, par Richelieu. L'Allemand Johann Gottfried von Herder l'associait au XVIII^e siècle à la langue et à la littérature, et en faisait un phénomène pleinement justifiable du fait culturel. Maurice Lemire considérait ainsi que la nation devenait, au XIX^e siècle, un critère sélectif dans le champ culturel :

En ce XIX^e siècle baptisé par Hans Kohn « siècle des nationalités », la nationalité constitue le nouveau foyer du discours. C'est par rapport à elle que se définissent les diverses activités humaines. Tous les arts en ont désormais une et par un effet de convertibilité ce sont les arts et les lettres qui définissent le mieux les nationalités. Les histoires, que ce soit de la musique, de la

¹² Salaka, Sanou, « L'espace francophone de la littérature burkinabé », communication à la XVIII^e Biennale de la langue française (Ouagadougou, 1999).

* *Auteur correspondant* Email : mnadjia94@yahoo.com

peinture, de la littérature ou de l'architecture... s'écrivent dans le cadre de la nation¹³.

La littérature française, de la fin du XIX^e siècle à la Grande Guerre, de Maurice Barrès à Charles Maurras et à leurs épigones (Paul Bourget, Lucien Descaves, Lucien Daudet, René Bazin, Henry Bordeaux, Ernest Psichari, etc.), a glorifié la nation. Barrès scandait : « *Nous ne sommes point une race, mais une nation*¹⁴ ». Et le nationalisme, idéologie forte, n'était pas insupportable pour de grands écrivains et penseurs de l'époque de toutes doctrines politiques et confessionnelles, d'André Gide à Anatole France, Charles Péguy, Marcel Proust, Paul Claudel, Marcel Jouhandeau, Roland Dorgelès et bien d'autres. Le nationalisme littéraire français, sanctifié au XIX^e siècle, s'accordait à l'efficacité du style, de la langue française idéalisée.

Ce nationalisme littéraire (et politique), qui n'était pas honteux, s'était propagé en Europe. A-t-il également inspiré, comme cela a été observé au Maghreb, les littératures subsahariennes de langue française et leurs auteurs ? Dans les littératures de l'AEOF, le nationalisme survient dans le tournant historique de l'après-Deuxième Guerre mondiale, loin des attentes des fondateurs du mouvement de la Négritude et des positions, à la fois contradictoires et complexes, de ses animateurs, le Martiniquais Aimé Césaire, quelques temps proche du Parti communiste français, le Guyanais Léon Gontran Damas et le Sénégalais Léopold Sédar Senghor. Le nationalisme littéraire africain a été exprimé dans quelques rares romans des

¹³ Maurice Lemire, « L'autonomisation de la "littérature nationale" au XIX^e siècle », *Études littéraires*, vol. 20, n° 1, 1987, p. 78.

¹⁴ Cité par Michel Winock, *Le Siècle des intellectuels*, Paris, Seuil, 1999, p. 45.

années 1950, dénonçant le colonialisme français (notamment les Camerounais Mongo Beti, avec *Ville cruelle*, 1953 ; *Le Pauvre Christ de Bomba*, 1956, et Ferdinand Oyono, *Le Vieux nègre et la médaille*, 1956 ; le Sénégalais Sembene Ousmane, *Les Bouts de bois de Dieu*, 1960), mais il a été le plus vif dans la poésie (*L'Innommable symphonie*, 1959, du Camerounais Ruben Um Nyobé ; *Coups de pilon*, 1956, du Sénégalais David Diop ; *Afrique debout !*, 1950, de l'ivoirien Bernard Binlin Dadié ; *Poèmes africains*, 1950, du Guinéen Keita Fodéba, salué par Frantz Fanon comme un modèle de la littérature anticoloniale¹⁵). Si l'idée nationale résumait cette littérature de combat, pendant la période coloniale française et même au-delà, regroupée dans la dénonciation du colonialisme français, elle ne parvenait pas à forger la conviction de littératures nationales autonomes arrimées à l'identité des pays d'Afrique subsaharienne francophone.

Les indépendances africaines n'ont pas davantage contribué à des prises de conscience nationales. Soulignera-t-on la grande diversité des écrivains de nombreux pays, de leurs auteurs et de leurs œuvres. Les écrivains des premières décennies des indépendances se sont attachés particulièrement à la formation de nouveaux États souverains et à leurs sociétés dans une littérature qui, au-delà du témoignage, recherchera ses ressources esthétiques propres. Pour Mongo Beti, Henri Lopès (Congo), Valentin-Yves Mudimbé (*République démocratique du Congo*), Sembene Ousmane, Olympe Bhély-Quénun (*Bénin*), Mohamed Alioum Fantouré, Tierno Monembo (*Guinée*), Guy Menga, Denis Essou-Essui (*Côte d'Ivoire*), éveillant leurs lecteurs au désenchantement des postindépendances, la conviction d'écrire à partir de réalités nationales est indiscutable, sans pour autant accompagner cette

¹⁵ Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre*, Paris, Maspero, 1961, p. 169.

* Auteur correspondant Email : mnadja94@yahoo.com

conviction d'une réflexion sur la nationalité littéraire. Historiquement, cette littérature à thèmes africains, singulièrement locaux, attentive aux dérives sociopolitiques et aux bouleversements écologiques (entre autres, la sécheresse au Sahel dans les années 1960-1970), s'étend sur trois décennies du début des années 1960 à la fin des années 1980. Chez eux, ils revêtaient la qualification nationale de leur pays, à Paris, ils étaient seulement des écrivains africains, entrant dans les cadres de la littérature francophone, lorsque ce n'est pas la « littérature nègre » - ou encore de l'Afrique noire.

Certains d'entre eux n'ont-ils pas, parfois, abdiqué toute qualification nationale pour poursuivre des carrières parisiennes. Le nationalisme et l'anticolonialisme des années 1950 se dissipaient. Fait anecdotique ? Dans une thèse inédite de 1972, présentée à l'Université de Sherbrooke, au Canada, Hubert Kwadjo Amoah constate que les critiques étrangers de la littérature francophone de l'Ouest africain ont été effarouchés par le nationalisme des œuvres littéraires. Il indique en ces termes les motifs de sa recherche :

Notre travail tentera de suppléer à l'insuffisance dont la critique actuelle de cette littérature est entachée. Nous avons abordé notre étude par le biais du nationalisme. Nombreux sont les critiques qui ont vu ce sentiment dans cette littérature. Certains le considèrent comme un sentiment négatif, malheureux et déplorable; et d'autres se sont gardés de se prononcer, considérant le sujet comme très dangereux¹⁶.

« *Sentiment négatif* », « *sujet dangereux* ». Le nationalisme littéraire africain faisait peur. Le fait se vérifie-t-il un demi-siècle après ? La critique étrangère,

¹⁶ Hubert Kwadjo, Amoah, *Le nationalisme dans la littérature francophone de l'Ouest africain (roman, poésie)*, Université de Sherbrooke (Canada), 1972.

* *Auteur correspondant* Email : mnadjia94@yahoo.com

majoritairement française, n'a-t-elle pas dressé des obstacles devant des littératures d'États indépendants et leurs représentations nationales qui se perpétuent aujourd'hui encore.

2.2. Résistances et confirmations

Des pays d'Afrique subsaharienne francophones ont ressenti l'urgence de mobiliser les conditions matérielles pour permettre un essor littéraire local, loin de la mainmise de la France littéraire. Mais cette transition d'une littérature régionale ou francophone d'Afrique à des littératures nationales sera vivement discutée et n'entraînera pas de nette unanimité chez les écrivains, prioritairement concernés. L'opportunité d'en discuter contradictoirement indique-t-il un progrès ? Une brèche est ouverte. La doctrine d'une littérature subsaharienne unifiée demeurera-t-elle la règle dans l'enseignement et dans la recherche ? Jacques Chevrier avançait, au début des années 1980, un point de vue très sceptique, estimant qu'il est inapproprié de « parler de littératures nationales, même si quelques œuvres de Jean Pliya (bénin), Francis Bebey (Cameroun), Massa Makan Diabaté (Mali) y invitent¹⁷. Le critique n'ignore pas les évidentes différences locales de cette littérature subsaharienne, de ses auteurs, de leurs œuvres, sans pour autant en valider le statut national. S'agit-il d'une résistance au fait littéraire national (Huannou¹⁸ ; Ossito-Midiohouan¹⁹) ? L'universitaire Josias Semujanga (Rwanda-Canada) note qu'« *en mettant en contact diverses cultures et*

¹⁷ Jacques, Chevrier, *Anthologie africaine*, Hatier, Paris, 1981, p. 8.

¹⁸ Guy, Ossito-Midiohouan, « Le phénomène des littératures nationales en Afrique », *Peuples noirs-peuples africains*, n° 27, mai-juin 1982.

¹⁹ Adrien, Huannou, *La Question des littératures nationales*, Ceda, Abidjan, 1998.

* Auteur correspondant Email : mnadja94@yahoo.com

*civilisations, les flux migratoires et les outils technologiques (Internet) sapent nos certitudes les plus tenaces sur des sujets aussi variés que la nation, la culture ou le pays*²⁰ ».

Dans ce débat, deux tendances contradictoires sont observées et reprises par nombre d'écrivains. Après un battage de plus de quatre-vingts années, depuis les années 1940 à nos jours, il est évident de trouver des défenseurs de la littérature subsaharienne unifiée, sous diverses désignations ; mais, aussi, ici et là, même s'il n'est pas encore distinctement perçu, il y a un pari sur l'avenir des littératures nationales d'Afrique subsaharienne de langue française.

Examinons ces thèses : la première est culturaliste et se projette sur une riche variété d'aires civilisationnelle, la seconde est strictement politique. Elles furent énoncées et défendues en leur temps par le critique camerounais Ambroise Kom²¹ et l'écrivain malien Massa Makan Diabaté²². Il y aurait ainsi, dans le premier éclairage, autant de littératures que de réalités écologiques et anthropologiques en Afrique, suffisamment diverses. Cette position marque l'opposition entre *culture* et *politique*, récusant les identités nouvelles des États. Des littératures nationales de plusieurs pays de l'Est et de l'Ouest africain relevant d'un fonds civilisationnel identique, seraient, de ce point de vue, improbables. Écartant les frontières héritées de la colonisation et l'historicité des divisions territoriales approuvées au moment des

²⁰ *Dynamique des genres dans le roman africain. Éléments de poétique transculturelle*, op. cit., p. 9.

²¹ Ambroise, Kom, « Littératures nationales et instances de légitimation : l'exemple du Cameroun ». *Études littéraires*, vol. 24, n° 2, 1991.

²² Cf. Cheikh M. Chérif, Keita, *Massa Makan Diabaté. Un Griot mandingue à la rencontre de l'écriture*, Paris, L'Harmattan, 1995.

indépendances, les tenants de cette thèse veulent revenir au passé lointain, aux traits fondamentaux de la culture des groupes sociaux. En quoi, néanmoins, la civilisation malinké qui imprègne les territoires de l'Ouest africain (Mali, Côte d'Ivoire, Guinée) accrédirait-elle une littérature commune ? Les civilisations peule (Mali-Mauritanie), touareg (Mali, Niger, Algérie), bambara et dogon devraient-elles aussi fixer des identités littéraires ?

La seconde thèse est expressément politique, faisant droit aux mutations de l'Histoire, de la colonisation française aux indépendances. La géographie et ses frontières nationales érigées par les États peuvent concéder aux pays leur personnalité propre, leur identité nationale. C'est donc un truisme de parler de littératures nationales, elles existent naturellement. À l'échelle des littératures, cette philosophie ne désavoue pas les origines locales : il y aurait des littératures ivoirienne, congolaise, camerounaise, togolaise, sénégalaise, en fait de tous les pays de l'Afrique subsaharienne de langue française. Ces littératures ont critiqué autant les pouvoirs que les nouvelles sociétés des indépendances, en gardant la juste mesure de leurs traditions orales. Dans ses écrits, Diabaté rappelle l'épopée éclatante de Soundjata Jata et, affleurant dans la parole du griot, ses romans transcrivent la cosmogonie locale du Mali. La particularité des littératures nationales est leur richesse.

Conclusion

Il continue à se publier des ouvrages d'historiens et de pédagogues sur la littérature africaine francophone et dans la presse littéraire cette dénomination est acquise. Les chercheurs ne manquent pas de solliciter de nouvelles

théories littéraires et des outils d'analyse performants pour développer une littérature africaine unique. L'histoire des littératures nationales s'écrit-elle. Mais comment ne pas reconnaître, désormais, une récente et prometteuse évolution : des ouvrages d'histoire et d'analyse littéraire sont dédiés à des littératures nationales : en 2006, Sébastien Le Potvin donnait une synthèse malienne (*Lettres maliennes. Figures et configurations de l'activité littéraire au Mali*, Paris, L'Harmattan) suivi, en 2017, de l'inventaire critique de Youssouf Dembélé (*La Littérature, malienne*, Paris, Édilivres). Bruno Gnaoulé-Oupoh a publié, en 2020, la première histoire de la littérature de Côte d'Ivoire (*La Littérature ivoirienne*, Paris-Abidjan, Karthala-Ceda) et, en 2017, Marcelin Vounda-Etoa interrogeait les fondements de la littérature du Cameroun et évoquait sa « camerounité » (*La Littérature camerounaise depuis l'époque coloniale. Figures et esthétiques*, Yaoundé, Presses universitaires de Yaoundé, en coédition avec NENA). Frémissements ? Ces ouvrages élargissent, arguments à l'appui, le débat sur les littératures nationales subsahariennes de langue française. Rapporté au nombre de littératures de langue française des pays des anciens domaines coloniaux francophones français et belge d'Afrique, qui ne sont pas encore documentées, c'est peu. Mais, c'est une précieuse ouverture, préfigurant des espaces littéraires nationaux autonomes. Sans que soient niées des échanges littéraires d'un pays à l'autre ni des patrimoines culturels partagés, ne convient-il pas de favoriser la formation d'espaces littéraires nationaux, témoins de leurs sociétés, et d'en assurer le développement ?

Bibliographie

Charles, Bonn, Xavier, Garnier. 1999. *La Littérature francophone. I. Le Roman*. Paris : Hatier, Aupelf, Uref.

Bourdieu, Pierre. 1992. *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*. Paris : Minuit.

Chevrier, Jacques. 1999. *La Littérature nègre*. Paris : Armand Colin.

Chevrier, Jacques. 1981. *Anthologie africaine*. Paris : Hatier.

Dakroub, F. 2018. « L'émergence des littératures francophones dans les périphéries colonisées : les convergences et les divergences ». 2018. HAL-01722704ff.

Garnier, X. 1999. *La magie dans le roman africain*. Paris : PUF.

Pierre Halen, Romuald Fonkoua, Katharina Städtler [éd.]. 1997. *Les Champs littéraires africains*. Paris : Karthala.

Huannou, Adrien. 1998. *La Question des littératures nationales*. Abidjan : Ceda.

Keita, Cheikh M. Chérif. 1995. *Massa Makan Diabaté. Un Griot mandingue à la rencontre de l'écriture*, Paris : L'Harmattan.

Kom, Ambroise. 1991. « Littératures nationales et instances de légitimation : l'exemple du Cameroun ». *Études littéraires*, vol. 24, n° 2.

Le Bris, Michel, Rouaud, Jean. 2007. *La Littérature-monde en français*. Paris : Gallimard.

Lemire, Maurice. 1987. « L'autonomisation de la "littérature nationale" au XIX^e siècle », *Études littéraires*, vol. 20, n° 1.

Ngal, Georges. 1994. *Création et rupture en littérature africaine*. Paris : L'Harmattan.

N’Goran, David K. 2009. *Le Champ littéraire africain. Essai pour une théorie*. Paris : L’Harmattan, coll. « Critiques littéraires ».

Ossito-Midiouhouan, Guy. 1982. « Le phénomène des littératures nationales en Afrique », *Peuples noirs-peuples africains*, n° 27, mai-juin.

Ricard, Alain. 2006. *Histoire des littératures de l’Afrique subsaharienne*. Paris : Ellipses.

Sanou, Salaka. 1999. « L’espace francophone de la littérature burkinabé », communication à la XVIII^e Biennale de la langue française (Ouagadougou).

Sapiro, Gisèle. 2021. « Le champ littéraire. Penser le fait littéraire comme fait social », *Histoire de la recherche contemporaine*, Tome X - n°1.
<https://doi.org/10.4000/hrc.5575>

Semujanga, Josias.1999. *Dynamique des genres dans le roman africain. Éléments de poétique transculturelle*. Paris : L’Harmattan.

Winock, Michel. 1999. *Le Siècle des intellectuels*. Paris : Seuil.